Bulletin Officiel
d'information
de la ligue Ile de France de la Fédération Française de Natation

Jeudi 16 juillet 2020 – N°3378

ISSN 2679-0718

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20
http://www.lif-natation.fr - email : lif@lif-natation.fr
Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

SI VOUS ÊTES MALADE

Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le nouveau formulaire licence pour la prochaine saison sportive 2020-2021 est disponible en téléchargement sur la page d'accueil d'extranat.

ASSEMBLEES GENERALES DE LA LIGUE

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendra le **mardi 22 septembre 2020 à 18h30 à Torcy**

L'Assemblée Générale Elective de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendra le **samedi 21 novembre 2020 dans la matinée à Torcy**

REGLEMENT SPORTIF NATATION COURSE ET EAU LIBRE

Retrouvez le règlement sportif de Natation Course et Eau Libre à jour du 9 juillet 2020 sur le lien suivant, vous trouverez le règlement sportif Natation Course et Eau Libre pour la saison 2020-2021.

http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5625.pdf

FERMETURE D'EXTRANAT

Le serveur extraNat.fr fermera du 24 au 31 août inclus. Pensez à régulariser vos licences et factures éventuelles et à effectuer les extractions souhaitées.
La saison 2020/2021 débutera au 1er septembre.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIFN

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR
MARDI 23 JUIN 2020
VISIO CONFERENCE

Présents : MM. Lazreg BENELHADJ, Jean-Jacques BEURRIER, Jean BOULANGER, Michel BOUSSARD, Guy CANZANO, Joël FERRY, Patrick FRADET, Otheman GUERGUADJ, Henri LE JAN, Christian MOMMAILLE et Laurent VIQUERAT
Mmes Fabienne CHARLOPIN, Evelyne CIRIEGI, Julie EISSEN, Noëlle HAMON, Marieke HOEDTS, Aline MICHELET, Christelle MIGNÉ, Marie-Christine MONGIAT et Marie-Louise VU VAN

Absents excusés : MM. BOUCHARD Jean-Loup et Gérard VENEAU
Mmes Christiane CANZANO, Sylvie CAUDRILLIER, Christine GRACIOT et Thérèse PHAN

Absents : MM. Louis-Frédéric DOYEZ, Sébastien DUFRAIGNE, Laurent NEUVILLE et Mehdi RHAIEM
Mmes Claudie ARNAUD et Marie-Claude GABRIEL

Assistent : MM. Dominique BASSET et Xavier BEHAEGHEL

Introduction du Président de la LIFN :

Jean-Jacques BEURRIER fait un point de la situation sanitaire en lien avec le COVID-19 et se réjouit du fait que les personnes touchées sont sur la longue voie du rétablissement.

Ce comité directeur est le dernier de la saison.
L'Assemblée Générale, qui n'a pu se tenir à la date prévue du fait du coronavirus, se tiendra le 22 septembre 2020 à 18h30. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Validation des compte-rendu et des B.O.

Le rythme de parution des B.O. a été adapté à la situation, ce qui a quelque peu modifié le rythme de mise à disposition de ceux-ci.
Le Comité Directeur est informé par Xavier BEHAEGHEL que du 15 mars au 11 mai 2020 l'ensemble de l'équipe des salariés de la Ligue était en télétravail.
Un retour à une organisation classique est planifié pour le 6 juillet 2020.

Les précisions ayant été apporté, aucune remarque n'ayant été faite, aucun vote contre n'ayant été apporté, aucune abstention présentée, les comptes-rendus et B.O. sont adoptés à l'unanimité.

Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue 2020 :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendra le mardi 22 septembre 2020 à 18h30.
Le lieu n'étant pas encore déterminé, une information sera transmise ultérieurement.
Lors de cette assemblée générale, une intervention de l'association Colosse aux pieds d'argile - association qui a pour mission la sensibilisation à la lutte contre les violences et dérives sexuelles – sera faite.
Julie EISSEN et Laurent VIQUERAT proposent de se renseigner afin d'éventuellement proposer une salle pour l'assemblée générale.

Assemblée Générale Elective de la Ligue 2020 :

L'Assemblée Générale Elective de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendra le samedi 21 novembre 2020 dans la matinée.
Le lieu reste également à déterminer.

Aucune objection n'ayant été présenté, les deux dates sont adoptées à l'unanimité.

Questionnaire envoyé aux clubs :

Rappel de contexte…
En raison de la situation exceptionnelle rencontrée avec l'épisode de coronavirus et de l'arrêt des activités des clubs de la région, la Ligue a entrepris de questionner les clubs relevant de son périmètre afin de déterminer les mesures de soutien qui pourraient être mises en place.

Xavier BEHAEGHEL informe les membres du Comité Directeur du déroulement de cette action dont le taux de réponses a été très satisfaisant.

Après traitement des retours fournis, il est apparu que la mise en place du chômage partiel n'a pas été systématisée.

Lazreg BENELHADJ et Marieke HOEDTS attirent l'attention sur le fait qu'un cumul subvention salaire / chômage partiel n'est pas permis et sera soumis à remboursement si cela était mis en place. Les emplois aidés ne peuvent donc pas être financés par le chômage partiel, puisqu'ils le sont déjà par la subvention.

Xavier BEHAEGHEL rapporte qu'environ 60 % des clubs ont été sollicités pour un remboursement de cotisation. La plupart ont opté pour la mise en place d'une réduction sur la saison prochaine.

¼ des clubs est en questionnement quant à la période de retour aux bassins et des conditions de ce retour qui pourraient possiblement jouer sur le pan financier de leur structure si une restriction des effectifs était imposée.

Des interrogations d'ordre juridique ont également émergé concernant tant la relation aux adhérents qu'aux partenaires.
Quand des thématiques précises ont été soulevées, un contact direct a été pris avec les clubs concernés.

Jean-Jacques BEURRIER informe qu'aucune décision n'a été prise sur la forme et le volume de l'aide financière de la Ligue à destination des clubs.

Guy CANZANO précise qu'en cas de décision du club de pratiquer une politique de remboursement, celle-ci devra s'effectuer en toute impartialité et donc s'appliquer à tous. De plus, il semblerait judicieux que les conditions de remboursement ou de non-remboursement de l'adhésion au club soient mentionnées dans les statuts du club, ce qui est également une opportunité de les mettre à jour.

Point sur le CAF de Courbevoie :

À la suite d'un désaccord entre le CAF de Courbevoie, la Fédération Française de Natation et la Ligue Ile-de-France de Natation, le club de Courbevoie a décidé de sortir du système CAF la saison prochaine.

Jean-Jacques BEURRIER et Dominique BASSET font rappel des faits à la demande de Julie EISSEN et à la suite de l'intervention de Marie-Louise VU VAN.
Une nageuse, qui était inscrit sur la CAF en 2019-2020, a été exclue du CAF par le club pour la saison prochaine. Or, à l'étude de son dossier sportif, la FFN et la Ligue ont décidé de son maintien. N'ayant pu trouver d'accord satisfaisant, les deux parties ont pris acte de la position de chacune et le SFOC a conclu à un désaccord irréconciliable et a avisé la FFN et la Ligue de sa sortie du système CAF après approbation de cette décision en Comité Directeur du club.

Lazreg BENELHADJ, Julie EISSEN et Laurent VIQUERAT informent qu'ils trouvent cette décision violente et difficilement compréhensible.

Dominique BASSET rappelle que la Ligue a donné un avis selon le cahier des charges qui a été accepté par l'ensemble des clubs qui sont CAF.

Patrick FRADET signale que les CAF doivent respecter le cahier des charges auxquels sont soumis l'ensemble des CAF.

Jean-Jacques BEURRIER précise qu'à aucun moment, la Ligue n'a demandé la sortie du système CAF par le club de Courbevoie et qu'à aucun moment il n'a été sollicité par les parents de cette nageuse.

Laurent VIQUERAT trouve que le sujet est d'importance, que la politique des CAF devrait-être revue, mieux explicitée et que le système doit absolument être mis à jour.

Jean-Jacques BEURRIER informe que le bilan des CAF sera fait à l'issue des Jeux Olympiques de Tokyo.

Arrêt du Championnat de Water-Polo :

La Ligue a suivi la même procédure que la FFN, une ristourne sera donc mise en place sur la facture finale des clubs.

Reprise des entraînements des Sportifs de Haut Niveau (S.H.N.) :

À la suite de l'intervention de Lazreg BENELHADJ auprès d'Est Ensemble et à l'important travail des cadres techniques, la piscine des Lilas a accueilli tous les nageurs sur les listes de haut niveau.
Concomitamment, Jean-François MARTINS, Adjoint en charge des Sports à la Mairie de Paris, a fait la proposition d'un bassin dans la capitale, négociation a été faite pour que les nageurs parisiens de niveau national puissent bénéficier de cette offre et ont pu s'entrainer au bassin Elisabeth.

Lazreg BENELHADJ remercie les cadres techniques pour leur réactivité et leur efficacité. D'autre part, il informe le Comité Directeur que la piscine de Montreuil sera également mise à disposition des nageurs sélectionnés.

Fabienne CHARLOPIN informe des difficultés du CAF de St Germain qui ne dispose pas de bassin pour ses entrainements. Les entrainements sont donc faits dans divers lieux.

La reprise est donc attendue pour la rentrée de septembre. Fabienne CHARLOPIN précise donc que les résultats attendus ne seront pas à l'image de ceux d'une saison classique.

L'initiative de la LIFN a été organisée pour satisfaire les clubs n'ayant pas accès à leurs bassins d'entraînement.

Web-Challenge vidéo :

Afin d'animer et de dynamiser la région, un web-challenge a été proposé durant la période de restriction.
Jean-Jacques BEURRIER invite chacun à consulter les résultats sur le web.

Révision du Système d'information de la FFN :

Patrick FRADET informe que les résultats de l'audit commandé par la FFN ont conforté les observations émises par le service informatique de la FFN.
La réfection se fera sur le temps d'une Olympiade.
Chaque région sera libre de gérer le financement de la réfection. La majorité de la révision concernera Extranat, afin de conserver la sécurité et la stabilité du système.
La FFN prendra à sa charge 50 % du montant global de la réfection.

Au vu des chiffres annoncés, Julie EISSEN trouve le montant excessif et souhaiterait disposer des résultats de l'audit dans sa complétude.

Jean-Jacques BEURRIER informe qu'il n'y aura pas d'augmentation du prix des licences puisque le coût global sera pris en charge par la Ligue Ile-de-France de Natation sur ses fonds propres.
La situation financière de la Ligue permet la prise en charge des coûts.
Les Présidents de Comités Départementaux apporteront leur soutien financier à la réfection.

Rappel du contexte…

En raison de l'épisode de Coronavirus et de la fermeture des clubs, peu de mises en place du J'apprends à nager seront, a priori, proposées par les clubs cette saison, de même que les cours d'apprentissage à la natation. Il a été, d'autre part, noté que nombre de particuliers se sont équipés en piscine d'où une augmentation potentiellement importante de noyades.

Dans cette situation, Jean-Michel MATTIUSSI a fait la proposition d'une campagne vidéo en faveur de la prévention des risques de noyades au Bureau Directeur de la Ligue.

A la suite du partage par Jean-Jacques BEURRIER du clip finalisé au Comité Directeur, Fabienne CHARLOPIN regrette qu'à la fin de la vidéo aucun lien vers les clubs ne paraisse. Il est répondu que cela a été demandé et sera ajouté.

Joël FERRY souhaiterait que les vecteurs de diffusion soient plus larges que ceux habituels et que les municipalités soient invitées à faire la diffusion de ce clip via leurs propres vecteurs de communication.

Evelyne CIRIEGI annonce que la vidéo sera transmise via les canaux de diffusion qui lui sont accessibles. Il lui semble également judicieux de faire paraitre le clip sur le site du Conseil Régional, à l'AMIF qui regroupe les élus au sport.

Jean BOULANGER suggère que la télévision régionale soit également sollicitée pour la diffusion du clip.

Noëlle HAMON propose de prendre contact avec la personne en charge d'un blog qui a déjà participé à une des opérations de la Ligue.

Guy CANZANO souligne que l'implication des clubs quant à la transmission du clip aurait un impact positif sur les résultats attendus.

Questions diverses :

Concernant la validation des programmes sportifs :

- Marie-Christine MONGIAT informe que le feu vert a été donné pour ce qui concerne la Natation Artistique.

- Michel BOUSSARD annonce que les règlements sont prêts pour le Plongeon.

- Otheman GUERGUADJ informe que pour le Water-Polo, un retour sera fait ultérieurement.

- Lazreg BENELHADJ précise que, pour la Natation Course et l'Eau Libre, le règlement a été transmis pour relecture. L'idée est de se caler sur le calendrier fédéral en reconduisant le calendrier de la saison dernière. L'envoi sera fait, dès que possible, aux Comités Départementaux.

- Joël FERRY avise que, concernant les Maîtres, le programme de la FFN est en ligne sur son site. Il fait, par ailleurs, la demande des échéances régionales de la Natation Course afin que le positionnement des compétitions Maîtres soit fait aux jours les plus judicieux afin d'éviter les difficultés de constitution de jurys.

- Jean BOULANGER annonce que, à la suite de la commission des officiels de Natation Course du 3 juin dernier, une refonte de l'organisation des officiels sera en place en septembre 2020. Le détail de la réforme est dans le compte-rendu de la commission des officiels dans le dernier B.O.
  Une réflexion sera menée la saison prochaine sur la mise en place des supports de formation et d'information.
  Dernière commission des officiels le 3 juillet 2020

- Evelyne CIRIEGI informe de la mise en place d'une plateforme « Mon club près de chez moi » qui a pour objet d'informer les habitants sur les clubs de proximité dont ils disposent.
  Cette saison, la natation n'ayant pas pu participer à l'opération « Mon été, ma région » du fait de l'épisode COVID-19, demande a été faite par Evelyne que les structures ayant dû subir des restrictions d'activité, du fait de la crise sanitaire, puisse reporter leur participation à ce dispositif sur le mois de septembre 2020 et ainsi mettre en place des journées d'animation soutenues financièrement.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Jean-Jacques BEURRIER souhaite de bonnes vacances aux membres du Comité Directeur et prononce la fin de la séance à 21h19.

Information post Comité Directeur :

Les Assemblées Générales de la Ligue Ile-de-France de Natation se tiendront le mardi 22 septembre 2020 et le samedi 21 novembre à Torcy.

Jean-Jacques BEURRIER Président de la Ligue Ile-de-France de Natation	Christelle MIGNÉ Secrétaire Générale de la Ligue Ile-de-France de Natation

Prévention noyade

Les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès et constituent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

COMMISSION NATATION ARTISTIQUE

I. Compte-rendu de la commission du 6 juin 2020 en visio

Présentes : Mmes MC. MONGIAT, M. ESTEVES, M. CHASTAGNER, F. OCHANDO, S. LAGABBE, G. CROUZILLES et ML. VAN
Excusées : Mmes F. OCHANDO et N. LONE
Assistent : Mmes P. MEYET, C. KOECHLIN et N. LAVOUX

Bilan du collectif jeune par Pascale MEYET

Lundi : 5/6 nageuses de 13h-20h30
Mercredi : 3 groupes - 18 athlètes

- Avenirs : très peu de monde sur ce créneau du fait du manque de sélection
  groupe pas assez jeune, manque de pratique
- Jeunes/Avenirs : 3 ou 4 années au sein du collectif
- Groupe accès haut niveau
  Beaucoup de blessures mais groupe assidû

Résultats satisfaisants malgré l'arrêt de saison précoce dû au COVID, la seule référence reste les Championnats de France Hiver.
Il est urgent de mettre en place une structure, sous peine de ne plus avoir de résultats d'ici 2 ou 3 ans. Les autres régions ont déjà mis en place des structures et commencent à nous talonner au niveau des résultats chez les jeunes.
Il est important que les clubs préparent au mieux les jeunes nageuses pour pouvoir alimenter la future structure :

- Exigence de l'entraînement
- Travailler dans le « dur »

Besoins

Avoir une politique régionale, que les clubs préparent au mieux les nageuses d'où l'importance de travailler en collaboration
Dans les autres régions, les nageuses nées en 2010-2011-2012 sont des athlètes beaucoup plus performantes que les nageuses présentes à l'heure actuelle en Ile-de-France.
Exigence de la performance, quantité, qualité.
La formation de la jeune nageuse demande beaucoup de temps, beaucoup d'entraîneur et de passer un cap sur l'exigence.

Prévision

Sur les jeunes nageuses : mercredi et samedi, avec le samedi un travail de formation sur les entraîneurs avec un regroupement 1 fois par mois

Sites

- Massy

Positif : transport facile, structure scolaire, club sur place
Négatif : club NA pas favorable mais la structure course oui

- Fontainebleau

Positif : structure en place (piscine, équipement, élu d'accord pour accueillir)
Négatif : loin, pas de club

- Corbeil

Négatif : loin, école pas top
Positif : club sur place, élu OK

Accueil et test pour la rentrée prochaine pour les années d'âge 2012, 2013 (voir 2014 selon capacités)

Test début septembre

- Souplesse, ligne de jambe, voir avec Pascale pour définir les besoins dans l'eau
- Souhait de Pascale qu'il y ait une implication plus importante des entraîneurs sur leur formation
- Prochaine réunion avec les entraîneurs : dernière semaine de juin jeudi 18 juin à 20h00 (faire en amont un courrier, questionnaire mardi)
- Prévision stage fin août pour un groupe restreint afin de préparer les nageuses pour la saison prochaine

II. Calendrier sportif 2020-2021

N'hésitez pas à vous positionner en transmettant un mail à nat-synchro@lif-natation.fr

DATE	COMPETITION	LIEU
15 novembre 2020	SYNCHRO'NAT	
28 et 29 novembre 2020	Journées d'Automne / Tournoi d'hiver	
6 décembre 2020	SYNCHRO'NAT	
12 au 15 décembre 2020	Championnats de France Hiver	
16 et 17 janvier 2021	Challenge Néphéliane Hiver	
30 janvier 2021	SYNCHRO'NAT	
6 et 7 février 2021	Tournoi de Ballets Juniors	
13 et 14 mars 2021	Tournoi de Ballets Jeunes & Séniors/TC	
20 et 21 mars 2021	Championnats Nationale 3 et Nationale 2 Juniors	
28 mars 2021	SYNCHRO'NAT	
30 mars au 4 avril 2021	Championnats de France N1 & Elite Juniors	SETE
10 et 11 avril 2021	Championnats Nationale 3 Jeunes	
8 et 9 mai 2021	Championnats Nationale 2 Jeunes	
22 et 23 mai 2021 (Attention Pentecôte)	Championnats Nationale 3 Avenirs	
24 au 30 mai 2021	Championnats de France N1 & Elite Jeunes	NANTES
29 et 30 mai 2021	Eliminatoire Challenge Promo	
5 et 6 juin 2021	Championnats Nationale 3 et Nationale 2 Séniors/TC	
	Championnats Nationale 2 Avenirs	
12 juin 2021	Animation Poussines	
13 juin 2021	SYNCHRO'NAT	
26 et 27 juin 2021	Finale Challenge Promo et Challenge catégorie B	
30 juin au 1er juillet 2021	Finale Nationale Avenirs & Jeunes	ANGERS
2 au 4 juillet 2021	Championnats de France Séniors/TC	

COMMISSION WATER-POLO

PV Commission de water-polo du lundi 06 juillet 2020

Présents : MM. Veneau, Guerguadj et Cocouch (CTSR)

FFN :
Courrier : engagements et documents saison 2020-2021
EDF dames : stage Collectif National Féminin
Du lundi 17 au dimanche 30 août 2020 : Mulhouse - FRANCE
Convocation de 3 Franciliennes
BOULOUKBACHI Camélia, BOULOUKBACHI Sofia (SCN Choisy-le-Roi) et HAMCHA Sonia (CN Noisy-le-Sec)

LIFN :
La commission examine le règlement FFN 2020/2021 pour en discuter en réunion plénière le samedi 11 juillet 2020, avant d'informer les clubs WP sur l'organisation sportive 2020/2021.

Le président Gérard Veneau

Le secrétaire Otheman Guerguadj

ERFAN
LIGUE ILE-DE-FRANCE

FELICITATIONS DE L'ERFAN ILE-DE-FRANCE

L'ERFAN Ile-de-France souhaite adresser toutes ses félicitations à l'ensemble des stagiaires qui ont obtenu un diplôme au cours de la saison 2019/2020.

Brevet Fédéral 1er degré = 29 lauréats
Brevet Fédéral 2ème degré = 7 lauréats
Moniteur Sportif de Natation = 20 lauréats
Brevet Fédéral 4ème degré = 7 lauréats

BNSSA = 41 lauréats
BPJEPS AAN = 15 lauréats

119 personnes ont obtenu un diplôme au cours de la saison 2019/2020

Merci à nos partenaires institutionnels pour leur soutien

ERFAN – Ligue Ile-de-France
163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 52
Site internet : http://iledefrance.ffnatation.fr Courriel : erfan@lif-natation.fr
Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

ERFAN
LIGUE ILE-DE-FRANCE

REMERCIEMENTS DE L'ERFAN ILE-DE-FRANCE

L'ERFAN Ile-de-France souhaite adresser ses remerciements à toutes les structures et personnes qui ont contribuées à la réussite des formations fédérales au cours de cette saison 2019/2020.

Les CD75, CD78, et CD91 qui étaient des sites de formation fédérale au sein de leur département.

Le territoire Est-Ensemble, les stades nautiques de Drancy – Massy – Marville – Montreuil - Noisy Le Sec - Pantin – Paris (G.Vallerey, G.Hermant et R.Le Gall) – Versailles, la structure privée Eau et Forme à Crépières, les clubs CN Paris – ES Massy - JA Drancy – SN Versailles pour leur accueil et la disponibilité de leur personnel.

Les responsables pédagogiques des formations fédérales : Frédéric ANDRE, Cyrille CHAUVEL, Pauline DEBERGHES, Nicolas GUY, Franck HUERTAS.

L'équipe des formateurs : Guillaume BENOIST, Maria CANDITO, Valentin CASSE, Fabienne CHARLOPIN, Romain CHASTAGNER, Michel COCOUCH, Nicolas COUDERC, Damien DEMOOR, Cédric DESRIAC, Cyrille DUVAL, Pierre-Yves FAVREAU, Frédéric GARCIA, Guillaume GENDRON, Céline KOECHLIN, Flavie LEVAVASSEUR, Imane MAHDJOUB-ARAIBI, Gaëtan MARCZEWSKI, Laurent MARTINI, Nicolas MIQUELESTORENA, Eric POIGNANT, Yves THOMASSIN, Claire TOURNECUILLERT.

Les évaluateurs lors des certifications : Frédéric ANDRE, Gwenaël BORDAIS, Maria CANDITO, Fabienne CHARLOPIN, Romain CHASTAGNER, Cyrille CHAUVEL, Michel COCOUCH, Pauline DEBERGHES, Guillaume GENDRON, Nicolas GUY, Cyrill HARDY, Franck HUERTAS, Nathalie LAVOUX, Flavie LEVAVASSEUR, Jérôme LUCCHIARI, Imane MAHDJOUB-ARAIBI, Gaëtan MARCZEWSKI, Jean-Michel MATTIUSSI, Clémence MONNERY, Eric POIGNANT, Jean-Lionel REY, Yves THOMASSIN.

Jérôme CHASTAGNER
Directeur ERFAN IDF

ÉCOLE RÉGIONALE de FORMATION aux ACTIVITÉS de la NATATION
Ligue Ile de France de Natation
163 boulevard Mortier 75020 PARIS
01.40.31.19.29 - erfan@lif-natation.fr

Noëlle HAMON
Présidente de la
Commission de formation des Cadres

ERFAN
LIGUE ILE-DE-FRANCE

Rappel concernant l'obligation de déclaration pour le titulaire du Moniteur Sportif de Natation

Vous êtes titulaire du Moniteur Sportif de Natation et vous n'avez peut-être pas encore fait votre demande de carte professionnelle (ou mis à jour celle-ci si vous possédiez avant un diplôme d'Etat).
Vous êtes président(e) de club FFN et vous avez dans votre effectif un titulaire du MSN.

L'article L212-1 du code du sport fixe l'obligation : pour toute personne souhaitant contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, d'être titulaire d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle :
1° Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée ;
2° Et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.
Les personnes en cours de formation peuvent également exercer contre rémunération les fonctions mentionnées ci-dessus lorsque la certification professionnelle répond aux prescriptions des points 1° et 2° ci-dessus.

Le Titre à Finalité Professionnelle de Moniteur Sportif de Natation rentre dans ce cadre et permet ainsi à son titulaire d'exercer les fonctions d'enseignement et d'entraînement contre rémunération.

L'article L212-11 du code du sport impose pour toutes ces personnes de déclarer leur activité à l'autorité administrative. La déclaration d'éducateur sportif est valable 5 ans et donne lieu, lorsque le dossier est complet, à la délivrance d'une carte professionnelle. Une attestation de stagiaire sera délivrée aux personnes en formation.

Le fait d'exercer contre rémunération une des fonctions mentionnées dans l'article L212- 1 du code du sport ci-dessus, sans avoir procédé à la déclaration est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Cette note rappelle que **tous les titulaires du MSN et globalement tous celles et ceux titulaire d'une certification inscrite à l'annexe II du code du sport permettant l'exercice contre rémunération, fassent leur déclaration sur le site EAPS** https://eaps.sports.gouv.fr.

Cet enregistrement sur le site EAPS permet également un contrôle de l'honorabilité ainsi que l'agrément éducation nationale (le MSN pouvant dorénavant intervenir dans le cadre scolaire).

Pour ceux qui ne sont pas à jour, faites les démarches le plus rapidement possible afin d'être en règle pour la rentrée sportive.

SENSIBILISATION A LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET DERIVES SEXUELLES

Le sport est un phénomène social majeur dans nos territoires. Il s'inscrit pleinement dans notre société et répond majoritairement à des enjeux éducatifs, d'accomplissement personnel, de « vivre ensemble » ainsi que de recherche de performance.

Récemment, des dérives ont été dénoncées au sein du mouvement sportif mettant en exergue des failles, individuelles ou structurelles, graves. C'est pourquoi la lutte contre les violences et dérives sexuelles dans le sport est un chantier prioritaire qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs du sport : de l'éducateur qui accueille les primopratiquants, à l'entraîneur de haut niveau, en passant par les bénévoles.

Aussi, nous vous proposons de participer à l'une des sessions de sensibilisation proposées par la DRJSCS Ile-de-France. Ces sessions se feront en visioconférence via l'outil Zoom.

Nous évoquerons les axes de travail du plan régional en la matière.

Vous assisterez aux interventions conjointes de Simon LATOURNERIE, intervenant pour l'antenne régionale du Colosse aux pieds d'argile et de Guillaume DORAI ou de Benjamin FREMIOT qui font partie de LOG.in Prévention et traitent de la question de l'éducation à l'utilisation citoyenne du numérique.

Voici un tableau répertoriant l'ensemble des dates et créneaux proposés :

Dates	Horaires	Lien Weezevent	Code
Vendredi 22 mai 2020	14h00-17h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-22-mai	DRJSCS
Mardi 26 mai 2020	10h00-13h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-26-mai	DRJSCS
Lundi 1er juin 2020	14h00-17h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-1er-juin	DRJSCS
Mardi 9 juin 2020	10h00-13h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-9-juin	DRJSCS
Jeudi 11 juin 2020	14h00-17h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-11-juin	DRJSCS
Samedi 13 juin 2020	19h00-22h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-13-juin	DRJSCS
Lundi 15 juin 2020	14h00-17h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-15-juin	DRJSCS
Mercredi 17 juin 2020	10h00-13h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-17-juin	DRJSCS
Jeudi 18 juin 2020	10h00-13h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-18-juin	DRJSCS
Lundi 22 juin 2020	14h00-17h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-22-juin	DRJSCS
Lundi 29 juin 2020	14h00-17h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-29-juin	DRJSCS
Mardi 30 juin 2020	10h00-13h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-30-juin	DRJSCS
Mercredi 1er juillet 2020	10h00-13h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-1er-juillet	DRJSCS
Lundi 6 juillet 2020	14h00-17h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-6-juillet	DRJSCS
Jeudi 9 juillet 2020	19h00-22h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-9-juillet	DRJSCS
Mardi 21 juillet 2020	10h00-13h00	https://www.weezevent.com/sensibilisation-a-la-lutte-contre-les-violences-et-derives-sexuelles-21-juillet	DRJSCS

ATTENTION LA DERNIERE DATE APPROCHE
MARDI 21 JUILLET !

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SPORTS

www.sports.gouv.fr

PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT TOUS CONCERNÉS

LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT NE DOIVENT PAS ÊTRE UN TABOU.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La violence peut résulter ou prendre la forme d'une manipulation, d'une séduction, d'une emprise ou d'un abus d'autorité. L'utilisation de la force et de la menace n'expliquent pas à elles seules la caractérisation d'une violence sexuelle.

Les violences sexuelles regroupent :

- **les agressions sexuelles :** des comportements basés sur l'utilisation de la force, menace, contrainte ou surprise de la part de l'agresseur qui peuvent prendre la forme de viols et/ou attouchements (un baiser, une caresse et autres).
- **les atteintes sexuelles :** des actes de pénétration sexuelle qui ne supposent pas l'emploi de la violence, de la contrainte ou de la menace (suite par exemple à des gestes de tendresse insistants ou des contacts physiques insistants) et qui sont commis par un majeur sur un mineur de moins de 15 ans.
- **Le harcèlement sexuel :** une violence sans impact sur l'intégrité physique de la victime mais qui peut prendre la forme :
  - de chantage dans le but d'obtenir des faveurs sexuelles ;
  - d'invectives et humiliations répétées à caractère sexuel ;
  - d'attitudes d'exhibitionnisme ou de voyeurisme.
- **Le bizutage :** il se caractérise le plus souvent par l'obligation d'accomplir des actes humiliants et dégradants notamment en début d'année scolaire ou de saison sportive.

Tous ces comportements sont punis par la loi.

À RETENIR

- Les agresseurs ne sont pas toujours ceux que l'on imagine. Il peut s'agir d'un homme ou d'une femme, d'un proche, d'une personne de confiance, d'un camarade, d'un encadrant ou d'une personne ayant autorité...
- Les garçons comme les filles peuvent être victimes de violences sexuelles.
- Toutes les disciplines sportives sont concernées.
- Les violences sexuelles peuvent survenir dans des lieux et situations très variés : le vestiaire ou l'internat, en situation isolée ou dans des contextes collectifs (entraînement, compétition, déplacement) ou encore des temps liés à la culture sportive (fête).
- Plus le délai entre l'acte commis et sa divulgation est important :
  - plus les victimes s'exposent à des traumatismes psychologiques ou difficultés scolaires et des souffrances supplémentaires ;
  - plus le dossier sera long et difficile à instruire sur le plan judiciaire et administratif du fait de l'éloignement temporel des preuves.

Aucune victime de violences sexuelles n'est responsable de ce qui lui arrive.

IMPORTANT !

IL NE FAUT PAS RESTER SEUL AVEC SES DOUTES, SES QUESTIONS, SES INQUIÉTUDES, IL FAUT PARLER DE LA SITUATION RENCONTRÉE OU RAPPORTÉE AVEC LES AUTRES SPORTIFS, PROFESSIONNELS DE SON ÉQUIPE, SA HIÉRARCHIE, SON ENVIRONNEMENT, SA FAMILLE.

ATTENTION !

Aux fausses allégations punissables par la loi. Elles s'observent parfois dans le cas de conflits familiaux ou entre les parents et la structure/l'institution.

POURQUOI BRISER LE SILENCE ?

SI VOUS ÊTES VICTIME mineur(e) ou adulte

- Pour ne plus en souffrir et en être dépendant(e).
- Pour être aidé(e) et vous protéger.
- Pour retrouver votre intégrité.
- Pour que cela n'arrive pas à quelqu'un d'autre ou que cela recommence...
- Parce que ces agissements sont inacceptables, punis par la loi.
- Parce que c'est un droit de se défendre lorsqu'on subit ces actes.

SI VOUS ÊTES TÉMOIN mineur(e) ou adulte

- Parce que c'est un devoir de signaler lorsque vous avez la conviction de la survenance de tels faits.

SI VOUS ÊTES ACTEUR DU SPORT (DIRIGEANT, ENCADRANT, ÉDUCATEUR, PARENT, PRATIQUANT ET AGENT DANS LES SERVICES...), VOUS ÊTES TENU DE :

- **signaler** les actes de violence sexuelle portés à votre connaissance par la victime ou une personne à qui la victime s'est confiée directement auprès du Procureur de la République en l'absence de doute. Sinon, auprès d'un des contacts mentionnés ci-dessous pour bénéficier d'un accompagnement et de conseils :
  - auprès des numéros d'appel d'urgence : dont le 119 pour les mineur(e)s ;
  - auprès de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) de votre département en lui transmettant une information préoccupante ;
  - auprès d'une autorité administrative (DDCS-PP) ;
  - auprès d'une association.

  en application de l'article 434-3 du code pénal, pour tout citoyen ;
  en application de l'article 40 du code de procédure pénale, pour tout agent public.
- **tenir compte des signaux** que la victime pourrait exprimer, sans nécessairement le verbaliser. **En aucun cas, vous ne devez les banaliser ou les sous-estimer.**

JE SUIS **ENCADRANT SPORTIF** : **QUELS RÉFLEXES** DOIS-JE ADOPTER **VIS-À-VIS** DES **MINEUR(E)S ?**

DOUCHES ET VESTIAIRES

- Respecter la sphère privée, la dignité et la pudeur de chacun.
- S'il n'y a qu'une douche et un vestiaire pour les jeunes et les encadrants, les utiliser à tour de rôle, adultes et enfants jamais ensemble.
- Ne pas aller dans les vestiaires avec des pratiquants. Dans tous les cas, frapper et s'annoncer avant d'entrer.
- Rappeler aux sportifs que participer à se doucher collectivement après l'activité n'est pas une obligation et qu'ils ne sont pas obligés de se dévêtir totalement dans un vestiaire.
- Interdire les prises de vues, photos ou vidéo.

HÉBERGEMENT

- Loger séparément d'une part encadrants, sportifs, et d'autre part garçons et filles.
- Interdire la présence à toute personne non autorisée dans les chambres ou dans les bâtiments.

TRANSPORTS

- Éviter de véhiculer un pratiquant seul.

CONTACTS ET MARQUES D'AFFECTION

- Montrer clairement ses intentions en limitant les contacts à des endroits « sûrs » tel que les mains, les épaules.
- Éviter toute attitude ambigüe dans la relation éducateur-pratiquant (cadeaux...).

CONVERSATIONS PRIVÉES

- S'assurer d'un accès visuel pour les personnes de l'extérieur, se questionner sur les limites entre « confiance » et « abus de confiance ».
- Interdire le bizutage ou tout acte dégradant.

LES **SIGNAUX DE DÉTRESSE** À REPÉRER

COMPORTEMENTS DE REPLI

- Perte de confiance en soi et envers les autres.
- Perte d'intérêt pour la pratique sportive.
- Perte d'appétit (restriction inadaptée de l'alimentation).
- Évitement vis-à-vis de l'entraîneur, du personnel de la structure, des autres sportifs.
- Isolement au sein du groupe, repli sur soi.
- Comportements autodestructeurs.
- Propos suicidaires.
- Signes de régression (troubles du sommeil, absence de concentration, baisse des performances, retards répétés, absentéisme...).
- Baisse de performance.

COMPORTEMENTS EXCESSIFS

- Surinvestissement ou abandon.
- Boulimie ou anorexie.
- Sur-habillement du sportif.
- Comportement inadéquat (provocation...) et surtout changement soudain, inhabituel et disproportionné.

QUI CONTACTER ?

VICTIMES MINEUR(E)S

- Le **119** « Enfance en Danger » (7j/7 - 24h/24 - Gratuit)

VICTIMES MAJEUR(E)S

- **3919** « Violences Femmes Info » - Gratuit
- Site gouvernemental - Arrêtons les violences **https://arretonslesviolences.gouv.fr/**
- Le portail de signalement gratuit, anonyme et disponible 24h/24 du ministère de l'Intérieur : **https://www.service-public.fr/cmi**

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS

- Association Colosse aux Pieds d'Argile
  Tél. : **07 50 85 47 10** - E-mail : **colosseauxpiedsdargile@gmail.com**
  Site : **http://www.colosseauxpiedsdargile.org/contact/**
- Association La Voix De l'Enfant
  Tél. : **01 56 96 03 00** - E-mail : **info@lavoixdelenfant.org**
  Site : **http://www.lavoixdelenfant.org**
- Association Les Papillons - Tél. : **06 33 53 69 74**
  Site et contact : **https://www.associationlespapillons.org/contact**
- Comité Éthique et Sport - Tél. : **06 14 42 01 74**
  Site et contact : **http://www.ethiqueetsport.com/contact/**
- Le Comité National Contre le Bizutage
  Tél. : **06 07 45 26 11** ou **06 82 81 40 70** ou **06 07 76 93 20**
  Site : **http://www.contrelebizutage.fr/contact.php**

SI VOUS ÊTES AGENT DE L'ÉTAT DANS LES SERVICES, ÉTABLISSEMENTS ET FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET QU'UN FAIT DE CETTE NATURE EST PORTÉ À VOTRE CONNAISSANCE :

saisir immédiatement le Procureur de la République sur la base de l'article 40 du Code de Procédure Pénale (CPP) via un signalement. Afin d'être exploitable, ce signalement doit être établi par écrit, son auteur et le service dont il dépend, identifiés, et le contenu du signalement doit être le plus précis possible (état civil de la victime, adresse de son domicile, identité de l'auteur présumé des faits, éléments de contexte sur la révélation des faits), sans empiéter sur l'enquête à venir. Si les faits sont révélés par la victime, il convient de recueillir ses déclarations et de les retranscrire telles quelles, sans les modifier ou saisir la CRIP du département en lui transmettant une information préoccupante ;

engager une procédure administrative : afin de vérifier la réalité des faits suite à un signalement (direct ou indirect), mise en place d'une enquête administrative par la DDCS/ DDCSPP (représentant du Préfet). Il convient de préciser que le recueil de la parole nécessite des compétences spécifiques. Aussi, un accompagnement in situ par des personnes ressources qualifiées est requis dans l'intérêt de la victime (cf. liste des associations ci-dessus). Le Préfet (via la DDCS ou DDCSPP) pourra alors prendre un arrêté d'urgence motivé et valable pour une durée limitée à six mois ;

informer la direction des sports des procédures engagées à l'adresse suivante : **signal-sports@sports.gouv.fr**

S'INFORMER

Pour plus de précisions sur les procédures, vous pouvez vous reporter au Vade-Mecum réalisé par le ministère des Sports à l'usage des services déconcentrés, des fédérations sportives et des établissements publics de formation dans le domaine du sport :

http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/vademecum_violsexsport2018_v2b.pdf

Le ministère des Sports met en place des outils à votre service : **http://sports.gouv.fr/** (rubrique Prévention/Ethique Sportive / Se documenter)

FORMATION SPORT ADAPTE IDF AQSA MODULE 1

Pour la saison 2020-2021, la Ligue Sport Adapté IDF organise trois sessions de formation AQSA Module 1. La prochaine session aura lieu du 19 au 21 octobre 2020 à la Ligue IDF, 182 Rue Raymond Losserand, 75014 Paris.

L'Attestation de Qualification Sport adapté est une formation fédérale complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques.
L'AQSA est qualifiante pour les personnes titulaires d'encadrement d'activités physiques et sportives auprès de tout public (BEES, BPJEPS, DEJEPS, STAPS, CQP) et ouverte aux bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap au sein de leur club.

Vous trouverez ci-joint la plaquette de présentation du module 1 AQSA (21h).
https://eu.jotform.com/LSAIDF/inscription---attestation-de-qualif
Les inscriptions s'effectuent directement en ligne en cliquant ici https://form.jotform.com/200963667135358

Campagne « Soutiens ton club »

Le Comité National Olympique Sportif Français, la Fondation du Sport Français, France Paralympique avec le soutien du Ministère des Sports lancent la campagne « Soutiens ton club ». L'objectif est de collecter des dons déductibles des impôts pour venir en aide aux clubs. Ensemble, aidons les clubs à battre le virus et à sortir plus forts de cette période ! Téléchargez la plaquette pour avoir plus d'informations sur le lien suivant : https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/2291.pdf

Offres d'emploi

Le SCUF Natation recrute des entraîneurs de natation course pour septembre 2020

- 1 Entraîneur de compétition
- ***Missions :***

I. Encadrement des nageurs compétiteurs du club
II. Suivi des compétitions
III. Tâches administratives

- ***Contrat proposé :***

Temps Plein

- **Plusieurs postes à temps partiel**
- ***Missions :***

Encadrement des groupes École de Natation et des groupes Forme ados et/ou adultes en soirée du lundi au vendredi ou le mercredi après-midi.

- ***Contrats proposés :***

- CDI à temps partiel avec une rémunération lissée sur 12 mois.

- **Profils recherchés**

Sérieux et professionnels, vous avez à cœur de proposer un encadrement et un suivi de qualité aux nageurs qui vous sont confiés. Capable de travailler en équipe, vous réalisez vos missions dans le respect du projet pédagogique du club.

- **Renseignements :**

Contactez Jonathan GUILLEMOT, responsable Technique
06 28 35 37 09
jonathan.guillemot.scuf@gmail.com

Vous êtes animés à l'idée de transmettre vos connaissances, l'épanouissement des nageurs est votre moteur et vous aimez travailler en équipe dans un esprit familial, alors rejoignez-nous !

Le club de la Jeanne d'Arc Drancy recrute pour la rentrée 2020 un (ou des) entraîneur(s) pour son activité **natation artistique** afin de s'inscrire dans la continuité de son projet sportif qui met en avant la formation des nageurs mais également des encadrants (possibilité de mise en place d'entrainements bi-quotidien).

Entrainement : du lundi au samedi (+ pendant les vacances scolaires), intervention sur des groupes poussines à jeunes, de niveau débutant à nationale 2.

Qualification : être titulaire du MSN ou BEESAN ou BPJEPS
Rémunération : selon diplôme et expérience

Pour tout renseignement, merci de contacter :
Monsieur Romain CHASTAGNER
Directeur Technique : rchasta3@hotmail.fr / 06.50.55.31.50

ASSOCIATION OMNISPORTS TRAPPISTE SECTION NATATION

Recherche son entraîneur principal pour la rentrée de septembre, femme ou homme, pour la saison à venir. Il sera en charge directement des groupes de compétition élite et masters et participera à l'animation des plus jeunes compétiteurs. Il encadrera aussi l'école de nage (5 à 12 ans) ainsi que des créneaux de loisir Adultes. Diplômes en cours de validité + bonne maîtrise des processus fédéraux dont le parcours ENF. Environ 20 heures/semaine + compétitions + stages. Salaire fixe sur 12 mois, environ 2.200€ brut (selon volume d'heures). Merci de contacter le club à l'adresse : aotnatation@gmail.com et/ou portable : 0782260246.

Le CERCLE NAUTIQUE POISSY recrute un entraineur (F/H) pour ses Groupes JEUNES

Missions : Entraineur compétition Groupes JEUNES

- Prise en charge du groupes Jeunes de niveau Départemental à Régional (Entrainement, programmation sur la saison, accompagnement aux compétitions départementales et régionales)
- Encadrement de stages pendant les vacances scolaires.
- Assurer le suivi administratif de ses groupes (suivi des présences, envoi des convocations, engagements aux compétitions, aux épreuves ENF et saisie des résultats…)
- Possibilité d'encadrer d'autres groupes perfectionnement/loisir

Profil :

- Sérieux et professionnel, vous avez à cœur de proposer un encadrement et un suivi de qualité aux nageurs qui vous sont confiés. Capable de travailler en équipe, vous réalisez vos missions dans le respect du projet pédagogique du club.

Qualifications requises :

- BEESAN / Licence STAPS Entrainement Sportif / MSN / DEJEPS Natation Course / BPJEPS AAN
- GOAPS avec BF3 pour le groupe Compétition
- Être titulaire des ENF1, ENF2 a minima ou à passer sur l'année
- Carte professionnelle à jour de ses révisions CAEPMNS et PSE1 obligatoire.
- Permis B

Modalités contractuelles : CDI à temps partiel. ***Rémunération motivante***

Poste à pourvoir dès le 1er septembre 2020. Lieux d'exercice : Piscine de Migneaux et St Exupery à Poissy

Pour postuler, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à l'attention de :

Théo COSNARD – Entraîneur Principal : theocosnard.cnpoissy@gmail.com

et Sébastien TRILLAT – Vice-Président : sebastien.trillat.cnpoissy@gmail.com

OFFRE D'EMPLOI D'EDUCATEUR SPORTIF

Le club de natation, siégeant à la piscine municipale, au 128 rue Henri Barbusse 92230 Gennevilliers, cherche un entraîneur BPJEPS AAN et/ou BEESAN à jour de ses révisions.

Pour la saison 2020-2021, plusieurs créneaux disponibles du lundi au vendredi entre 17h et 21h/22h sur des groupes d'école de natation (6 à 10 ans), perfectionnement (de 8 à 12 ans), compétition (8 à 11 ans) et adultes (débutant - confirmé).

Merci de contacter Mme Chirbi Myriam, dirigeante du club au 07.66.02.85.16. ou envoyer votre CV et lettre de motivation par mail sur gennevilliers.natation@gmail.com

LE CLUB DES NAGEURS DE PARIS RECHERCHE UN EDUCATEUR SPORTIF

MISSIONS :

- Encadrement du groupe triathlon
- Aide à l'organisation des activités du club (Groupes, Stage, ……)
- Implication dans la vie du club (Evénement/Compétition/Fête du club ……)
- Participation aux différentes réunions de la section et du club

DIPLÔMES : (carte professionnelle et secourisme à jours)

- BEESAN / MSN (voir BPJEPS AAN avec ou sans BF3 en formation - hors compétition)
- Licence STAPS ou PRO parcours Entraînement Sportif

PROFIL DEMANDE

- Expérience dans l'entrainement et de la vie associative souhaitée
- Connaissance de l'activité souhaitée
- Rigueur et autonomie dans les tâches assignées
- Conscience professionnelle et passionné conseillés

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- CDD puis CDI
- Embauche : 1er septembre 2020
- Horaires de Travail : Lundi au vendredi de 6h30 à 8h00
- Lieu : Piscine Roger Le Gall, Paris 12e
- Rémunération en fonction de la convention collective (CCNS)

POSSIBILITES :

- Entraînement du groupe Juniors 3
- 4 fois par semaine (1heure)
- Niveau : départemental/régional
- Mardi/mercredi/jeudi et samedi en soirée.

POUR TOUTE CANDIDATURE : **Veuillez envoyer votre CV et nous contacter par mail** : **ythomassin@cnparis.org**

SAISON 2020/2021

LE CLUB DE NOGENT NATATION 94 RECHERCHE

ENTRAINEUR POUR GROUPE MAITRES - GROUPES ENF ET LOISIRS

- **Missions :**

Participer activement au Projet sportif du club, grâce à :

Compétitions Maitres :

- L'équipe Maitres est une équipe récemment créée. Nous avons pour ambition d'amener notre équipe au niveau régional voire national aux interclubs des Maitres.

Prise en charge du groupes Maitres de niveau Départemental à National (programmation sur la saison, accompagnement aux compétitions départementales et régionales)

Ecole de Natation

- Prise en charge de groupes des Ecoles de Natation dès 4/5 ans jusque 10/11 ans
- Former les plus jeunes selon les étapes de l'ENF
- Participer à la Vie du Club : rencontres internes, réunions, Meeting, Animation diverses, etc..
- Faire passer et valider les épreuves de Sauv'Nage – accompagner les groupes si nécessaires aux Tests de Pass 'Sport de l'eau.

Groupes Loisirs Adolescents et Adultes :

- Encadrement des groupes loisirs (Collège, Lycée et adultes).
- Participer à l'animation de ces groupes dans la Vie du club

Stages ENF, Adultes et Loisirs - pendant les vacances scolaires

- Encadrement de stages Adolescents, Adultes et Ecoles de natation pendant les vacances scolaires.

Assurer le suivi administratif de ses groupes (suivi des présences, envoi des convocations, engagements aux compétitions, Aux épreuves ENF et saisie des résultats…)

Profil :

Motivé(e), apte à travailler en équipe avec l'encadrement et les autres entraîneurs du club.

Avoir une approche pédagogique avec les jeunes enfants et notamment pour nos groupes Jeunes nageurs

Avoir le sens du relationnel et faire preuve de pédagogie avec les publics à encadrer et les familles.

S'avoir s'adapter (prise en charge d'enfants de 4/5 ans jusqu'à des adultes Loisirs et compétitions)

Maîtrise de l'outil informatique (Word – Excel – Extranat….)

Qualifications requises :

L'entraîneur est titulaire du BEESAN / Licence STAPS Entrainement Sportif / MSN / DEJEPS Natation Course

BPJEPS / AGOAPS avec BF3 pour le groupe Compétition

Être titulaire des ENF1, ENF2 ad minima ou à passer sur l'année.

Carte professionnelle, et être à jour de ses révisions CAEPMNS et PSE1 obligatoire.

Une expérience en bébés nageurs / mini-nageurs est un plus

Modalités contractuelles :

- CDD transformable en CDI

- **Pour postuler :**

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à l'attention de Daphné BRANLY à l'adresse suivante : daphne.branly@nogentnatation94.fr

OFFRE D'EMPLOI CSN NOISY LE GRAND SAISON 2020

Lieu d'exercice : centre aquatique les nymphéas, 3 Avenue Emile Cossonneau, 93160 Noisy-le-Grand

DIPLOME REQUIS : BEESAN, MSN, BP JEPS ANN, licence STAPS

Entrainement sportif

Evaluateur ENF 1, ENF 2 et ENF3 NC serait un vrai plus.

Description de la mission et du poste :

- Entrainer le groupe Juniors/Seniors

(4 entrainements par semaine, compétitions, stages en interne et un extérieur), soit un volume horaire de 6H30 par semaine, possibilité de cumuler avec d'autres groupes loisirs et/ou compétitions (Avenirs).

-S'investir dans le développement sportif du club.

Contrat CDD évoluant vers CDI. Rémunérations selon la Convention Nationale du Sport

POSTE À POURVOIR DÈS LE 1ER SEPTEMBRE 2020.

Envoyer votre candidature à :

-Contact club : Sébastien Caumettes à entraineurcsnng93@gmail.com

ou 06 62 29 09 22.

-Présentation et information complémentaires : site ABC natation

https://csnoisylegrandnatation.fr/

RACING CLUB DE FRANCE
Poste : Secrétariat Sportif Type de poste : CDI

Missions
Au sein du secrétariat administratif sportif, la secrétaire aura pour mission :

- Gestion administrative des dossiers : (inscriptions, prise de licences, etc…)
- Suivi des cotisations
- Correspondance : rédaction et envoi des mails aux adhérents
- Réception des appels téléphoniques
- Assurer l'accueil physique des adhérents
- Relation avec les entraîneurs, fédérations, ligues
- Gestion des différents stages

Profil
Compétences requises

- Maîtriser les outils bureautiques, informatiques
- Capacités rédactionnelles

Compétences comportementales
- Qualités d'écoute et relationnelles
- Rigueur, polyvalence et sens de l'organisation/planification
- Savoir travailler en équipe
- Être force de proposition et prendre des initiatives
- Intérêt pour le sport en général

Formation et expérience professionnelle souhaitables :
Bac à Bac+2, minimum 2 ans d'expérience
Une expérience significative dans la gestion administrative
au sein d'un établissement ou d'une association serait appréciée

Conditions de recrutement :
• Poste à pourvoir dès que possible,
• Pour postuler, merci d'adresser CV et lettre de candidature à m.guyonnet@rcf.asso.fr et p.druart@rcf.asso.fr

Le C.S. MEAUX NATATION

Recherche pour la saison 2020/2021 un entraineur sportif à jour de ses diplômes.
Il encadrera 1 groupe Ecole de Natation et un groupe Adolescent environ 3h30 par semaine. Contactez Mme MAAS au 0672395303.

arena
arena